



DATE DE PUBLICATION : 31 août 2026

Le directeur régional des Hauts-de-France

Délégation de signature donnée par le directeur régional des Hauts-de-France aux responsable et adjoint du service entreprises à Lille

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Stéphane MARTINAT le 31 août 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane MARTINAT, directeur régional et de M. Tristan FAUCONNEAU, son adjoint, délégation est donnée à M. François VANHOUTTE, responsable du service entreprises de LILLE, et à M. Bruno PAGNIEZ, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service entreprises.

M. François VANHOUTTE et M. Bruno PAGNIEZ reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises du département du Nord, selon les grilles de délégation en vigueur ainsi que les groupes de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 31 août 2026

Stéphane MARTINAT